

FCP de droit français

FOURPOINTS EQUILIBRE

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : AMPLEGEST
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

AMPLEGEST - 50 Boulevard Haussmann - 75009 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	9
3. Rapport de gestion	10
4. Informations réglementaires	13
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	24

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FOURPOINTS Equilibre - Part G Fonds Commun de Placement géré par AMPEGEST

Nom de l'initiateur : AMPEGEST

Code Isin : FR0013392636

Site internet : www.amplegest.com

Devise du produit : Euro

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/06/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : FOURPOINTS Equilibre est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 18 juin 2010 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 4,8% sur la durée de placement recommandée de 3 ans, par la gestion discrétionnaire de l'allocation et de l'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs, notamment au travers d'investissements dans des OPCVM qui peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif du fonds. Cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Aucune allocation stratégique de référence n'est déterminée. Le portefeuille du Fonds est composé selon un principe de total return c'est-à-dire selon un principe de recherche de rendement et de valorisation du portefeuille peu corrélée aux marchés.

L'adoption d'une gestion discrétionnaire extrêmement souple basée sur l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés rend toute comparaison avec un indicateur de référence inopérante.

L'univers d'investissement, majoritairement au travers d'OPCVM sélectionnés, est ainsi composé des classes d'actifs suivantes : actions, obligations (souverain, corporate, high yield à caractère spéculatif, émergentes, convertibles...), alternatif ou monétaire. Toutes les zones géographiques peuvent être représentées, de même que certains choix sectoriels ou de style (valeurs « value », valeurs de croissance, petites capitalisations...) peuvent être effectués. L'objectif étant de diversifier ainsi au maximum la composition du portefeuille.

La gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Les investissements sont réalisés principalement (min 50%) au travers d'OPCVM sélectionnés selon une analyse fondamentale. La sélection des fonds est effectuée au travers d'une analyse quantitative et qualitative visant à retenir les fonds qui, selon la société de gestion, sont parmi les plus performants de leur catégorie de stratégies ou présentent des caractéristiques intéressantes (en termes de profil risque / rendement, de volatilité, de style...).

Le Fonds sera investi au minimum à hauteur de 50% de son actif en parts et actions d'autres OPCVM. Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou par une autre société qui lui est liée. Le fonds pourra être investi de 0 à 50% en actions (titres en direct) sans aucune contrainte de répartition géographique, sectorielle ou autre. Les actions de sociétés de petite capitalisation (inférieure à 1Md€) ainsi

que les actions de pays émergents ne pourront pas représenter plus de 10% de l'actif du fonds. Le fonds pourra être investi de 0 à 50% en obligations (titres en direct) (dont 10% maximum en high yield. Le fonds pourra investir 10% maximum en instruments du marché monétaire et titre de créances, capital.

Le fonds se réserve la possibilité d'exposer le portefeuille aux matières premières (énergie, métaux, produits agricoles) au maximum à 10% de l'actif.

Le Fonds pourra également recourir à des instruments financiers à terme simples tels que les contrats futurs et les options permettant de couvrir ou de s'exposer aux marchés actions et principaux indices mondiaux actions (à hauteur d'une fois le montant de son actif).

Indicateur de référence : La politique de gestion est par nature extrêmement souple et dépend de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés. Aucun indicateur de référence n'est défini.

Affectation des sommes distribuables : Cette part est une part de capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds.

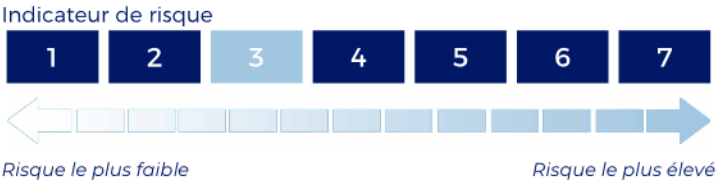
Investisseurs de détail visés : Le fonds s'adresse à tous souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital. Du fait de l'exposition du fonds aux actifs risqués ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 3 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation.

Dépositaire : CACEIS Bank

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Vous pouvez demander le rachat de vos parts tous les jours avant 10h30. Les opérations de souscriptions et rachats sont effectuées de façon quotidienne auprès de notre centralisateur Caceis Bank et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés). La valeur liquidative du fonds est disponible sur www.amplegest.com et auprès de la société de gestion.

Informations complémentaires : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts du fonds, sont disponibles sur notre site internet www.amplegest.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Amplegest, 50 Boulevard Haussmann, 75009 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@amplegest.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. **Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :**

- Risque de liquidité :** Il existe le risque de ne pas pouvoir vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de crédit :** Risque de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	
			(Période de détention recommandée)	
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
	Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 430 €	7 080 €
		Rendement annuel moyen	-35.70%	-10.88%
	Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 110 €	8 810 €
		Rendement annuel moyen	-8.90%	-4.15%
	Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 000 €	10 150 €
		Rendement annuel moyen	0.00%	0.50%
	Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 720 €	11 590 €
Rendement annuel moyen		17.20%	5.04%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2020, intermédiaire entre septembre 2018 et septembre 2019 et favorable entre mars 2020 et mars 2021.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
• Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
• 10 000 Euro sont investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	434 €	821 €
Incidence des coûts annuels (*)	4.30%	2.70% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.20% avant déduction des coûts et de 0.50% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.71% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	171 €
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	12.00% de la performance au-delà de 4,8% annualisés. Le montant réel varie donc en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts liés à la performance "si vous sortez après 1 an" est une moyenne des commissions de performance perçues au cours des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	13 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site: www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? _____

La durée de placement minimale recommandée est de 3 ans.

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Ce produit a une liquidité quotidienne, vous pouvez donc retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Comment puis-je formuler une réclamation ? _____

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPEGEST - 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes _____

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/fourpoints-equilibre/shares/FR0013392636-g>

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : <https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Le fonds est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ».

Pour plus de détails, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

Ce produit ne prévoit pas la mise en place de "Gates" (mécanisme de plafonnement des rachats).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet <https://www.amplegest.com/>

Pour toute information, veuillez contacter nos services.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FOURPOINTS Equilibre - Part R Fonds Commun de Placement géré par AMPEGEST

Nom de l'initiateur : AMPEGEST

Code Isin : FR0010905661

Site internet : www.amplegest.com

Devise du produit : Euro

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/06/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : FOURPOINTS Equilibre est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 18 juin 2010 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 4,8% sur la durée de placement recommandée de 3 ans, par la gestion discrétionnaire de l'allocation et de l'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs, notamment au travers d'investissements dans des OPCVM qui peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif du fonds. Cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Aucune allocation stratégique de référence n'est déterminée. Le portefeuille du Fonds est composé selon un principe de total return c'est-à-dire selon un principe de recherche de rendement et de valorisation du portefeuille peu corrélée aux marchés.

L'adoption d'une gestion discrétionnaire extrêmement souple basée sur l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés rend toute comparaison avec un indicateur de référence inopérante.

L'univers d'investissement, majoritairement au travers d'OPCVM sélectionnés, est ainsi composé des classes d'actifs suivantes : actions, obligations (souverain, corporate, high yield à caractère spéculatif, émergentes, convertibles...), alternatif ou monétaire. Toutes les zones géographiques peuvent être représentées, de même que certains choix sectoriels ou de style (valeurs « value », valeurs de croissance, petites capitalisations...) peuvent être effectués. L'objectif étant de diversifier ainsi au maximum la composition du portefeuille.

La gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Les investissements sont réalisés principalement (min 50%) au travers d'OPCVM sélectionnés selon une analyse fondamentale. La sélection des fonds est effectuée au travers d'une analyse quantitative et qualitative visant à retenir les fonds qui, selon la société de gestion, sont parmi les plus performants de leur catégorie de stratégies ou présentent des caractéristiques intéressantes (en termes de profil risque / rendement, de volatilité, de style...).

Le Fonds sera investi au minimum à hauteur de 50% de son actif en parts et actions d'autres OPCVM. Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou par une autre société qui lui est liée. Le fonds pourra être investi de 0 à 50% en actions (titres en direct) sans aucune contrainte de répartition géographique, sectorielle ou autre. Les actions de sociétés de petite capitalisation (inférieure à 1Md€) ainsi

que les actions de pays émergents ne pourront pas représenter plus de 10% de l'actif du fonds. Le fonds pourra être investi de 0 à 50% en obligations (titres en direct) (dont 10% maximum en high yield. Le fonds pourra investir 10% maximum en instruments du marché monétaire et titre de créances, capital.

Le fonds se réserve la possibilité d'exposer le portefeuille aux matières premières (énergie, métaux, produits agricoles) au maximum à 10% de l'actif.

Le Fonds pourra également recourir à des instruments financiers à terme simples tels que les contrats futurs et les options permettant de couvrir ou de s'exposer aux marchés actions et principaux indices mondiaux actions (à hauteur d'une fois le montant de son actif).

Indicateur de référence : La politique de gestion est par nature extrêmement souple et dépend de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés. Aucun indicateur de référence n'est défini.

Affectation des sommes distribuables : Cette part est une part de capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds.

Investisseurs de détail visés : Le fonds s'adresse à tous souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital. Du fait de l'exposition du fonds aux actifs risqués ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 3 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation.

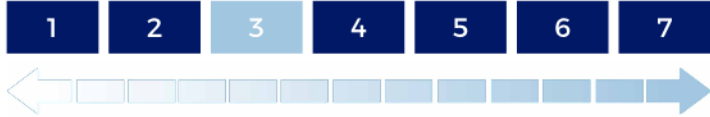
Dépositaire : CACEIS Bank

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Vous pouvez demander le rachat de vos parts tous les jours avant 10h30. Les opérations de souscriptions et rachats sont effectuées de façon quotidienne auprès de notre centralisateur Caceis Bank et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés). La valeur liquidative du fonds est disponible sur www.amplegest.com et auprès de la société de gestion.

Informations complémentaires : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts du fonds, sont disponibles sur notre site internet www.amplegest.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Amplegest, 50 Boulevard Haussmann, 75009 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@amplegest.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? _____

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
	Tensions		
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 430 €	7 080 €
	Rendement annuel moyen	-35.70%	-10.88%
	Défavorable		
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 110 €	8 810 €
	Rendement annuel moyen	-8.90%	-4.15%
	Intermédiaire		
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 000 €	10 150 €
	Rendement annuel moyen	0.00%	0.50%
	Favorable		
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 720 €	11 590 €
	Rendement annuel moyen	17.20%	5.04%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2020, intermédiaire entre septembre 2018 et septembre 2019 et favorable entre mars 2020 et mars 2021.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? _____

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ? _____

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.

Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios		
Coûts totaux	513 €	1 073 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.10%	3.50% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.00% avant déduction des coûts et de 0.50% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.51% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	251 €
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	12.00% de la performance au-delà de 4% annualisés. Le montant réel varie donc en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts liés à la performance "si vous sortez après 1 an" est une moyenne des commissions de performance perçues au cours des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	12 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? _____

La durée de placement minimale recommandée est de 3 ans.

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Ce produit a une liquidité quotidienne, vous pouvez donc retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Comment puis-je formuler une réclamation ? _____

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes _____

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/fourpoints-equilibre/shares/fr0010905661-r>

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : <https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Le fonds est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ».

Pour plus de détails, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

Ce produit ne prévoit pas la mise en place de "Gates" (mécanisme de plafonnement des rachats).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet <https://www.amplegest.com/>

Pour toute information, veuillez contacter nos services.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

I. Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement communiquées via la lettre aux porteurs du 24/06/2024 :

Tableau comparatif des éléments modifiés :

	Avant	Après
Acteurs intervenant sur le fonds		
Société de gestion*	FOURPOINTS Investment Managers	AMPLEGEST
Informations pratiques		
Lieu d'obtention d'informations sur le fonds	FOURPOINTS Investment Managers 162, boulevard Haussmann 75008 PARIS	AMPLEGEST 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS
Lieu d'obtention d'information sur les catégories de parts	FOURPOINTS Investment Managers 162, boulevard Haussmann 75008 PARIS	AMPLEGEST 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS

* Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 21/06/2024.

II. Changements de l'exercice à venir

La société de gestion du Fonds Amplegest, dans le cadre de la refonte de la gamme des fonds de la société de gestion, a décidé d'effectuer différentes modifications, notamment :

- o Fusion absorption du fonds Latitude Patrimoine : Le Comité de Direction de la société, lors de sa réunion du 03/09/2024, a approuvé la fusion/ absorption du FCP LATITUDE PATRIMOINE par le FCP NOVA PATRIMOINE (ex : Fourpoints Equilibre) dans le cadre de la refonte de la gamme de fonds diversifiés de la société de gestion.
- o Changement de dénomination du fonds.
- o Changement de dénomination des parts R et G.
- o Création d'une nouvelle part IC.
- o Introduction d'un mécanisme de Gates.
- o Modification des modalités et conditions des souscriptions et rachats.
- o Modification du niveau de risque.
- o Modification de la stratégie d'investissement du fonds, de l'objectif de gestion et du profil de risque.

Préambule :

Dans le cadre d'une gestion diversifiée, l'objectif de Fourpoints Equilibre est d'offrir une performance une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 4 % pour la part R et à 4,80% pour la part G sur la durée de placement recommandée de 3 ans, par la gestion discrétionnaire de l'allocation et de l'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs. La gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et notamment actions, obligations. Cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Fourpoints Equilibre est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR » et ne promeut aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte de critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour rappel, le risque de durabilité représente le risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit « Règlement SFDR »).

I. Performance financière de l'OPCVM

A. Revue des marchés

Sur le plan économique, l'Europe, et en particulier le couple franco-allemand, reste le maillon faible, tandis que les États-Unis continuent de tirer la croissance mondiale. La Chine tourne encore au ralenti mais pourrait commencer à bénéficier des réformes visant à assainir les finances publiques locales et à relancer la demande. L'inflation semble avoir durablement quitté ses niveaux d'excès, mais les cibles des banques centrales ne sont toujours pas atteintes. Au regard de la trajectoire récente de l'inflation (qui ne décélère plus), les banques centrales pourraient d'ailleurs conclure leur cycle d'assouplissement monétaire plus rapidement que prévu, ou du moins en ralentir le rythme. On observe déjà cette tendance dans le discours de la Fed aux États-Unis lors de la réunion de fin 2024. Dans le même temps, cinq ans après le début de la pandémie de COVID-19, les chaînes d'approvisionnement et logistiques montrent enfin des signes de stabilisation.

Au cours de l'année 2024, le fonds a bénéficié de leur allocation sur les marchés américains. La dynamique boursière a été tirée par la croissance des bénéfices enregistrée par les grandes entreprises technologiques dans un contexte de concentration du marché.

Notre allocation sur les actions européennes est restée en revanche mesurée toute l'année alors que le Dollar US a été présent dans les fonds en tant que vecteur principal de diversification.

Ces axes d'allocations ont été mis en place dans le cadre de la combinaison de nos différents axes d'analyses. D'un point de vue quantitatif, la diversification était présente entre les US, l'Inde le Japon et le Dollar US. D'un point de vue conjoncturel, nous croyons par ailleurs depuis 2023 à la vigueur de l'économie américaine d'une part et d'autre part à la force démographique indienne qui devrait continuer à favoriser l'émergence continue d'un socle de consommateurs au cours des prochaines années.

B. Principales opérations et mouvements de l'exercice

La gestion financière du fonds a été assurée par Amplegest à compter du 29 juin 2024, à l'issu de la fusion de Fourpoints IM au sein d'Amplegest.

La structure de l'allocation a été en partie réorientée vers une sélection d'ETF dans l'optique de maîtriser plus spécifiquement les axes d'allocation du fonds et de limiter les coûts indirects de la structure. Le portefeuille a également été réorienté progressivement en cohérence avec l'allocation des fonds NOVA.

Principales opérations au cours de l'exercice :

Actif	Code Isin	Date de R/L	Sens de l'ordre	Position	Valeur unitaire	Valeur totale
Tikehau European High Yield (3230)	FR0013292331	07/08/2024	Rachat	-7500	115,65 €	-867 375,00 €
Tikehau SubFin - IC - (3230)	LU1585264762	25/09/2024	Rachat	-5050	203,81 €	-1 029 240,50 €
Corum Credit Opportunities EUR-Instl-B-A	IE00BMVX2492	24/10/2024	Rachat	-8000	127,37 €	-1 018 973,60 €
SPDR Refinitiv Global Conv Eur (3230)	IE00BDT6FP91	30/10/2024	Souscription	43000	39,09 €	1 680 913,00 €
Muzinich European Credit Alpha - Accum	IE00BF4K8391	21/11/2024	Souscription	10000	131,71 €	1 317 100,00 €
iShares MSCI World Momentum Factor ES	IE000L5NW549	21/11/2024	Souscription	150000	5,34 €	800 678,54 €
Sanso Short D I (3230)	FR0013302965	22/11/2024	Rachat	-799,997	1 068,39 €	-854 708,79 €
Corum Credit Opportunities EUR-Instl-B-A	IE00BMVX2492	02/12/2024	Rachat	-8000	127,84 €	-1 022 709,60 €
Muzinich European Credit Alpha - Accum	IE00BF4K8391	04/12/2024	Souscription	10000	131,93 €	1 319 300,00 €
R Euro Credit Part IC (3230)	FR0010807123	03/12/2024	Rachat	-800	1 526,36 €	-1 221 088,00 €
iShares MSCI World Momentum Factor ES	IE000L5NW549	06/12/2024	Souscription	105000	5,56 €	583 485,00 €
Muzinich European Credit Alpha - Accum	IE00BF4K8391	11/12/2024	Rachat	-8000	132,47 €	-1 059 760,00 €
SPDR Refinitiv Global Conv Eur (3230)	IE00BDT6FP91	09/12/2024	Souscription	27000	40,11 €	1 083 037,50 €
iShares Edge MSCI World Minimum Volatil	IE00BKVL7778	13/12/2024	Souscription	110000	7,19 €	791 109,00 €
Palatine Monétaire CT (3230)	FR0010611335	18/12/2024	Souscription	40	34 425,10 €	1 377 003,80 €
Palatine Monétaire CT (3230)	FR0010611335	27/12/2024	Rachat	-45	34 449,29 €	-1 550 217,82 €

• Investissements en OPC gérés par Amplegest :

Actif	Code Isin	Type d'actifs	Quantité	Montant (devise port.)	% NAV
Valeur Intrinsèque - I -	Fonds	FR0010415463	213	856 979,94 €	6,52%
				856 979,94 €	6,52%

• Investissements en OPC gérés par Octo AM (filiale du groupe Amplegest) : Néant

C. Variation de l'actif

Au cours de l'année 2024, le nombre de parts du fonds est passé :

- Part R : de 208 131.0001 à 107 841.9261 parts, pour un montant de souscriptions de 134 466.29 EUR et de rachats pour 4 298 316.78 EUR.
- Part G : de 18 419.2164 à 2 831.9755 parts, pour un montant de souscriptions de 134 466.29 EUR et de rachats pour 4 298 316.78 EUR.

La VL est passée sur la période :

- Part R : de 112.09 EUR à 118.60 EUR soit une hausse de 5.81%.
- Part G : de 116.69 EUR à 124.38 EUR soit une hausse de 6.59%.

L'encours est passé de 25 480 697.95 EUR à 13 143 203.71 EUR.

D. Perspectives de l'exercice à venir

Dans la lignée de 2024, l'année 2025 s'annonce marquée par un environnement géopolitique toujours incertain, avec le début du mandat de Donald Trump, des tensions commerciales persistantes entre les États-Unis et leurs principaux partenaires (Chine, Europe, Canada, Mexique), la poursuite des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, ou encore les élections en Allemagne.

La croissance des BPAs est attendue à +8% pour l'Europe en 2025, nettement inférieure aux +14% pour le S&P 500 aux États-Unis. En Europe, les secteurs sur lesquels le consensus attend la plus forte progression de résultats sur les deux prochaines années sont les suivants : Technologie, Télécoms, Voyages et Loisirs, Ressources de base et Assurance.

Dans les premiers jours de 2025, l'euro est retombé à un plus bas depuis plus de deux ans face au dollar. Peu d'éléments jouent contre un changement de tendance pour l'année : stabilité politique et croissance économique outre-Atlantique supérieure, rythme de baisse des taux FED plus faible par rapport à celui de la BCE, et guerre tarifaire pénalisant l'Europe et les émergents.

Côté taux, la possibilité d'une reconstitution de pente aux États-Unis et en Europe reste ouverte, dans un environnement combinant légère baisse de taux courts et des taux longs souverains autour de leurs niveaux actuels. Ces derniers devraient se maintenir aux États-Unis sous l'effet combiné des politiques de Donald Trump, des ventes de bons du Trésor US par la Chine ou encore de la réduction du bilan de la Fed. En Europe, c'est la prime de risque sur la France et l'incertitude politique en Allemagne qui pèseront.

Tous les éléments mentionnés ci-dessus semblent aller dans le sens de 2024 : dollar fort, pentification des courbes de taux et surperformance des Etats-Unis contre l'Europe. Il nous paraît tout de même important de mentionner que des évènements pourraient faire largement dévier ce scénario :

- Fin de la guerre en Ukraine : baisse du risque géopolitique, des prix de l'énergie (gaz) et plan de reconstruction,
- Impact supérieur aux attentes du plan de relance Chinois : redressement de la demande et de la confiance du consommateur, très favorable pour certains secteurs européens (luxes, automobile, chimie, industries)
- Victoire de la CDU/CSU en Allemagne : fin des politiques de limite budgétaire et même changement de braquet sur la dépense publique, reprise des cycles.

La légère consolidation du mois de décembre nous paraît saine et positive pour le début 2025. Notre allocation reste investie en premier lieu sur les actions américaines dans l'attente de l'arrivée de D. Trump à la Maison Blanche. Les actions indiennes complètent nos investissements sur les actions internationales. D'autre part, le dollar américain reste attractif à court terme et pourra s'avérer efficace pour limiter le risque de hausse des taux américains qui constitue à nos yeux le principal frein potentiel à la performance des marchés au cours des prochains mois.

Pour cette raison, nous favorisons les taux européens notamment via de la dette d'entreprise. En effet, si certains états européens sont à la peine, les entreprises bénéficient toujours de bilans robustes et honorent leurs engagements financiers. De plus, la BCE devrait selon nous assouplir les conditions économiques en délivrant de nouvelles baisses de taux au cours des prochains trimestres.

Enfin, compte tenu des niveaux de valorisation désormais atteints sur les grosses capitalisations américaines, nous avons initié et renforcé en décembre des couvertures sur l'indice S&P 500. Ces assurances contre une baisse du marché américain nous semblent particulièrement attractives dans le contexte de changement d'administration à venir le 20 janvier prochain.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DNCA INVEST SICAV EUROSE I CAP	1 504 600,00	3 301 135,20
TIKEHAU CREDIT COURT TERME part A	1 073 220,00	3 268 108,00
MUZINICH-EUROPEAN CDT ALPHA FD-H EUR A	2 636 400,00	1 192 400,00
SPDR Refinitiv Global Convertible Bond EUR Hdg UCITS ETF (Ac	2 803 631,50	391 533,00
PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	1 549 141,19	1 550 217,83
TIKEHAU SUBFIN FUND I-Acc-EUR	1 498 358,00	1 587 280,50
Acatis Value Event Fonds B	711 327,90	2 047 570,56
R-CO VALOR P EUR	1 297 232,70	1 341 731,90
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	248 060,00	2 358 233,96
UNION EVOLUTION D	1 273 135,80	1 285 749,15

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Au cours de l'exercice 2024, Amplegest a respecté les principaux critères qu'elle a définis dans sa politique de sélection des intermédiaires. La liste des brokers tient compte des différents instruments sur lesquels la société intervient. En particulier Amplegest a retenu le coût total de la transaction, la fiabilité et la sécurité du processus d'exécution, y compris les opérations post-marché de règlement/livraison des titres, ainsi que la qualité du reporting sur l'exécution (qualité des informations fournies dans les confirmations d'exécution) comme éléments de sélection.

Amplegest a également signé des conventions de recherche avec des brokers qui ont été sélectionnés en respect de critères définis :

Procédure de choix des intermédiaires pour l'exécution des ordres :

Le choix des intermédiaires est réalisé sur la base des critères suivants (critères qui peuvent évoluer) :

- Caractéristiques des instruments financiers et des marchés d'exécution
- Qualité de l'exécution,
- Coût de l'intermédiation,
- Qualité de la gestion administrative post-marché,
- Accès à des blocs de titres
- Notoriété et solidité de l'intermédiaire.

Procédure de sélection des entités qui fournissent de la recherche :

Le choix des intermédiaires est réalisé, notamment) sur la base des critères suivants (critères qui peuvent évoluer) :

- Univers d'analyse (études macro-économiques, études sectorielles qui répondent aux besoins de la gestion),
- Qualité du service de recherche et des conseils : accès aux modèles, génération d'idées et site internet, pertinence des recommandations,
- Mise en la relation avec les émetteurs (critère le plus important),
- Génération d'idées,
- Accès aux modèles,
- Accès aux analystes et à leurs avis,
- Accès à un site internet dédié.

Le budget global de recherche alloué au titre de l'année 2024 pour l'ensemble des OPC gérés s'élève à 804 000 euros. Les gérants de l'OPC ont recours aux analyses macro-économiques et aux analyses portant sur les sociétés émettrices émises par les brokers. Ils s'appuient également sur une équipe de gérants analystes financiers propre à Amplegest qui a défini ses propres critères de sélection des valeurs en portefeuille.

La clé répartition constatée pour l'exercice 2024 entre les frais d'exécution d'ordres et les frais correspondant aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

Les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement ont représenté 55% du total des frais d'intermédiation.

Les frais d'exécution d'ordres ont représenté 45% des frais d'intermédiation.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu par le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable à l'adresse internet suivante : www.amplegest.com

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

INFORMATIONS SUR LES MODALITES DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du compartiment est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL (Article 6 SFDR)

Bien que cet OPCVM ne promeut pas de caractéristiques ESG, Amplegest est engagé dans une politique de finance durable. Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Au-delà de l'analyse quantitative, notre analyse ESG accorde une grande importance au dialogue avec les entreprises, chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis faisant régulièrement l'objet d'entretiens dédiés.

A. Engagement actionnnarial au cours de l'exercice

Depuis le 1er janvier 2020, les équipes de gestion Actions d'Amplegest se sont engagées à exercer leurs droits de vote sur l'ensemble des titres détenus dans les OPC dont elles assurent la gestion et pour lesquels elles détiennent les droits de vote, ou pour lesquels ceux-ci leur ont été délégués.

En complément, notre engagement actionnnarial se manifeste par l'envoi de lettres d'engagement personnalisées aux entreprises investissables et pour lesquelles des efforts dans le domaine ESG sont attendus. En 2024, Amplegest a envoyé 29 lettres d'engagements (17 lettres en 2023) aux sociétés faisant partie de l'univers d'investissement des fonds.

B. Exercice des droits de vote au cours de l'exercice

1) Recours à des services rendus par des conseillers en vote

Afin de conduire au mieux sa politique de vote, Amplegest fait appel depuis 2019 aux services de Proxinvest, société de conseil aux investisseurs spécialisée en matière de politique de vote et d'engagement. Depuis le 1er décembre 2022, Proxinvest est une filiale du groupe américain Glass Lewis, principal fournisseur de solutions indépendantes de gouvernance au niveau mondial.

Amplegest a défini avec Proxinvest une politique de vote cohérente avec les critères ESG et les valeurs de la société Amplegest. Proxinvest instruit et analyse les résolutions présentées par les entreprises cotées détenues par les différents OPC Amplegest. Puis, il envoie un rapport avec les recommandations de vote en fonction des critères définis conjointement afin qu'Amplegest puisse l'analyser. À l'issue de cette analyse, Amplegest confirme ou infirme la recommandation de Proxinvest et le Middle Office AM vote via le système ISS (Institutional Shareholder Services). La décision de vote appartient donc entièrement à la société Amplegest et est appliquée conformément à ses critères

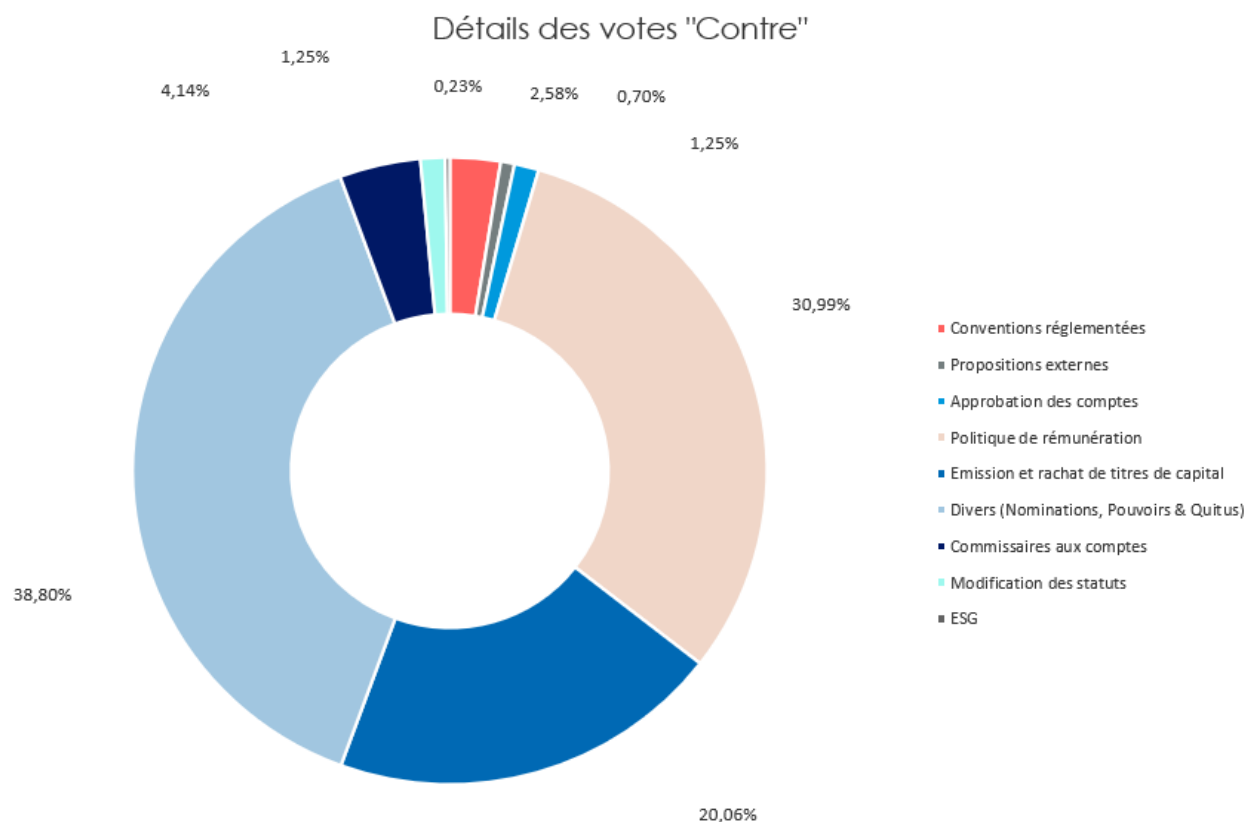
2) Principes déterminants les cas dans lesquels la société de gestion exerce ses droits de vote

La politique de vote d'Amplegest définit que l'exercice des droits de vote s'effectue pour l'ensemble des actions des OPC actions Amplegest.

3) L'exercice du droit de vote d'Amplegest en 2024

L'intégralité de la politique de vote de la société est disponible sur : www.amplegest.com

- Amplegest a participé à 214 Assemblées Générales au cours de l'exercice 01-2024 à 12-2024, soit un taux de participation de 97% par rapport aux sociétés détenues en portefeuille sur la période.
- Amplegest a exercé ses droits de vote pour chacune de ces Assemblées Générales et n'a jamais été en conflit d'intérêts avec ces sociétés
- Votes par correspondance (100%) et participation physique (0%)
- Pour 12 résolutions (0.3%), notre politique de vote nous a conduit à voter différemment de notre politique
- pré-définie Amplegest.
- Nombre de résolutions soumises au vote : 3 622
- Expression de 1 281 votes « contre » pour l'ensemble des résolutions, soit :
 - Dans **35.4%** des cas, nous avons voté **contre**
 - Dans **64.6%** des cas nous avons voté **pour**



La politique d'engagement actionnarial ainsi que le rapport sur l'engagement actionnarial d'Amplegest sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.amplegest.com.

INFORMATION SUR LES CRITERES ESG

Fourpoints Equilibre ne prend pas en compte les critères extra-financiers et est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ». En revanche, Fourpoints Equilibre applique la politique d'exclusion définie par Amplegest pour ses positions en titres vifs. Cette politique, qui concerne l'ensemble des OPC est définies par l'équipe opérationnelle ESG en étroite collaboration avec l'équipe de contrôle des risques. Notre politique d'exclusion a pour objectif d'exclure de l'univers d'investissement certains émetteurs du fait de leur activité, implantation géographique, fonctionnement, réputation et non-conformité aux standards internationaux. Le comité d'exclusion identifie les valeurs « interdites » appartenant aux secteurs de l'armement controversé, du tabac et de l'extraction et de la production du charbon mais également tout entreprise ne répondant pas aux standards internationaux d'éthique (pour plus d'informations, la politique d'exclusion est disponible sur le site d'Amplegest www.amplegest.com). Concernant les controverses, elles sont gérées par l'équipe opérationnelle ESG en étroite collaboration avec les équipes de gestion. En cas de controverse jugée critique, la valeur dite « controversée » peut se voir appliquer un malus ou être intégrée dans la liste d'exclusion. La démarche plus globale d'Amplegest en matière d'ESG est consultable sur son site internet à l'adresse suivante : www.amplegest.com

INFORMATIONS RELATIVES A SFDR (DURABILITE) ET TAXONOMIE

Le fonds n'a aucun objectif de durabilité. En l'absence de données suffisantes provenant des entreprises, l'alignement actuel du fonds à la taxonomie est estimé à 0%.

POLITIQUE DE REMUNERATION

1) Critères financiers et non financiers de la politique de rémunération

La politique de rémunération des collaborateurs d'Amplegest prévoit un niveau de rémunération fixe en lien avec leur niveau de séniorité, d'expertise et leur expérience professionnelle dans l'activité, pour permettre le cas échéant de ne pas accorder de rémunération variable. La rémunération fixe est définie par le Comité de Direction lors de l'embauche.

La part variable de la rémunération a pour objet de compléter la part fixe, elle est déterminée en fonction des objectifs fixés en début d'année et notamment des performances réalisées par le collaborateur. Ces objectifs

portent sur des éléments quantitatifs globaux, tels que les résultats, la situation financière de la Société, sur des éléments quantitatifs propres à chaque métier et à chaque poste et sur des éléments qualitatifs, tels que l'engagement personnel du collaborateur notamment dans l'intérêt du client, d'Amplegest, le respect des règles de déontologie de la profession et des procédures internes de maîtrise et de suivi des risques en place au sein de la Société.

Lorsque la part variable de la rémunération dépasse la somme de 200 000 euros,

- 50% de la part variable de la rémunération sont versés en parts ou actions d'OPC gérés par la Société dont la détention doit être au minimum de 2 ans à compter de la date d'attribution,
- 50% de la part variable de la rémunération sont versés sous forme de prime.

La rémunération variable sera versée sur une période de 3 ans, étant précisé que 40% de la rémunération variable sera versée la première année. 60% de la rémunération variable est donc reportée. Un potentiel de 20% la deuxième année, un potentiel de 20% la troisième et un potentiel de 20% la quatrième et dernière année sont reportés.

2) Décision et réexamen de la politique de rémunération

La politique de rémunération a été déterminée par les membres du Comité de la Direction et les membres du Conseil de Surveillance, qui ensemble constituent le Comité de rémunération.

Le comité se réunit une fois par an pour vérifier l'application de la politique de rémunération et valide les montants de rémunération variables attribués aux collaborateurs et plus particulièrement aux collaborateurs concernés au sens de la Directive et plus généralement le niveau de rémunération de chaque équipe et collaborateur.

3) Montants totaux de rémunération au titre de l'exercice clos

Amplegest clôture son exercice en décembre, les données figurant dans le tableau se rapportent à l'année 2024 (dernières données disponibles à la date de publication du rapport) :

	Montant des rémunérations fixes	Montant des rémunérations variables	Montant total des rémunérations au titre de l'exercice clos
Ensemble du personnel (58 collaborateurs en moyenne)	5 194 857,00	1 765 000,00	6 522 857,00
Membres du Comité de Direction (6 collaborateurs)	988 333,00	562 000,00	1 439 333,00
Gérants (23 collaborateurs)	2 316 416,00	875 000,00	2 941 416,00

Pour calculer les rémunérations perçues au titre de l'année 2024, la méthode suivante a été appliquée :

- La rémunération fixe 2024 : il s'agit de la rémunération brute correspondant au salaire annuel de base prorata temporis, de la prime ancienneté et des avantages en nature,
- La rémunération variable au titre de 2024 : il s'agit de la rémunération variable brute (primes exceptionnelles) versée en 2025.

Le détail de la politique de rémunération d'Amplegest est disponible gratuitement sur simple demande et sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.amplegest.com

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

AMPLEGEST
50 Boulevard Haussmann
75009 Paris

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues par email : www.amplegest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

FOURPOINTS EQUILIBRE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMPLEGEST
50, boulevard Haussmann
75004 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FOURPOINTS EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



FOURPOINTS EQUILIBRE

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.06.11 15:47:15 +0200



6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	12 565 712,63
OPCVM	12 565 712,63
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	12 565 712,63
Créances et comptes d'ajustement actifs	
Comptes financiers	673 763,30
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	673 763,30
Total de l'actif I+II	13 239 475,93

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	12 419 917,71
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	723 286,00
Capitaux propres I	13 143 203,71
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	13 143 203,71
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	93 898,55
Concours bancaires	2 373,67
Sous-total autres passifs IV	96 272,22
Total Passifs : I+II+III+IV	13 239 475,93

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	4 651,78
Sous-total produits sur opérations financières	4 651,78
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-2 797,39
Sous-total charges sur opérations financières	-2 797,39
Total revenus financiers nets (A)	1 854,39
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-305 889,98
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-305 889,98
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-304 035,59
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	115 390,34
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-188 645,25
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	2 737 749,79
Frais de transactions externes et frais de cession	-11 126,56
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 726 623,23
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-858 338,79
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 868 284,44

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 113 859,83
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	28,75
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-1 113 831,08
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	157 477,89
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-956 353,19
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	723 286,00

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 4 % pour la part R et à 4,80% pour la part G sur la durée de placement recommandée de 3 ans, par la gestion discrétionnaire de l'allocation et de l'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs. La gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et notamment actions, obligations. Cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	20 061 015,60	35 376 203,07	32 109 522,42	25 480 697,95	13 143 203,71
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G en EUR					
Actif net	1 825 508,64	2 810 463,54	2 386 624,17	2 149 348,20	352 255,99
Nombre de titres	16 429,1957	23 803,8995	21 538,8995	18 419,2164	2 831,9755
Valeur liquidative unitaire	111,11	118,06	110,80	116,69	124,38
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,15	4,06	-0,37	0,47	17,63
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,97	-1,04	-0,87	-0,76	-0,90
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R en EUR					
Actif net	18 235 506,96	32 565 739,53	29 722 898,25	23 331 349,75	12 790 947,72
Nombre de titres	167 016,4068	282 846,6862	277 170,3895	208 131,0001	107 841,9261
Valeur liquidative unitaire	109,18	115,13	107,23	112,09	118,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,14	3,98	-0,36	0,45	16,86
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,76	-1,88	-1,68	-1,54	-1,72

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n°2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013392636 - Part FOURPOINTS EQUILIBRE G : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC

FR0010905661 - Part FOURPOINTS EQUILIBRE R : Taux de frais maximum de 1,60 % TTC

Le taux est appliqué sur la base de l'actif net déduction faite des parts et actions d'OPCVM gérés par FOURPOINTS (IM).

Commission de surperformance

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPCVM. A chaque établissement de la valeur liquidative, la sur performance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance de 4% annualisé pour la part R et de 4,8% pour la part G et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de sur performance, alors définie égale à 12 % TTC de la performance au-delà de 4% annualisés pour la part R et de 4,8% annualisés pour la part G, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice.

Principe de rattrapage des sous-performances antérieures

A compter du 1er janvier 2022, toute sous-performance du fonds par rapport à 4% annualisés pour la part R et 4.8% pour la part G, doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

ANNEE	PERFORMANCE du FONDS	SOUS PERFORMANCE	COMMISSION de SURPERFORMANCE
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	4%	0%	NON
ANNEE 3	-1%	-5%	NON
ANNEE 4	7%	-2%	NON
ANNEE 5	6%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-6%	-10%	NON
ANNEE 9	6%	-8%	NON
ANNEE 10	6%	-6%	NON
ANNEE 11	6%	-4%	NON
ANNEE 12	4%	0%*	NON
ANNEE 13	5%	0%	OUI
ANNEE 14	-2%	-6%	NON
ANNEE 15	6%	-4%	NON
ANNEE 16	6%	-2%	NON
ANNEE 17	0%	-6%	NON
ANNEE 18	4%	-4%**	NON
ANNEE 19	6%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée. (La sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

**La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée. (La sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18).

En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de sur performance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Les performances passées sont disponibles sur le site internet de la société www.amplegest.com

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R	Capitalisation	Capitalisation
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	25 480 697,95
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	607 720,80
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 253 971,60
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-304 035,59
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 726 623,23
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 113 831,08
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	13 143 203,71

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G		
Parts souscrites durant l'exercice	621,7100	73 364,19
Parts rachetées durant l'exercice	-16 208,9509	-1 965 782,67
Solde net des souscriptions/rachats	-15 587,2409	-1 892 418,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 831,9755	
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R		
Parts souscrites durant l'exercice	4 636,3907	534 356,61
Parts rachetées durant l'exercice	-104 925,4647	-12 288 188,93
Solde net des souscriptions/rachats	-100 289,0740	-11 753 832,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	107 841,9261	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FOURPOINTS EQUILIBRE G FR0013392636	Capitalisation	Capitalisation	EUR	352 255,99	2 831,9755	124,38
FOURPOINTS EQUILIBRE R FR0010905661	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12 790 947,72	107 841,9261	118,60

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	673,76				673,76
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-2,37				-2,37
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					671,39

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	673,76						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-2,37						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	671,39						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers	-2,37				
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	-2,37				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
DE000A1C5D13	Acatis Value Event Fonds B	ACATIS ANLAGEBERA TUNG FUER INVESTMENTF O	Fonds / Mixte	Allemagne	EUR	1 029 295,74
FR0010415463	VALEUR INTRINSEQUE I FCP 4DEC	AMPLEGEST	Actions internationales	France	EUR	856 979,94
LU0878867430	AMUNDI INTL SICAV RE-C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Mixte	Luxembourg	EUR	357 855,00
FR0013510286	STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	APICIL ASSET MANAGEMENT	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	1 610 914,00
IE00BKVL7778	iShares Edge MSCI World Minimum Volatility ESG UCITS ETF USD	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	772 992,00
IE000L5NW549	ISHARES MSCI WLD MMTM ESG UA	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 362 567,00
IE00BH480R51	GQG PARTNERS GLBL EQTY-I USD	Bridge Fund Management Ltd	Fonds / Actions	Irlande	USD	421 136,34
LU1111643711	Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva European Selection R EUR acc	ELEVA CAPITAL SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	565 105,50
LU1331973468	Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva Absolute Return Europe R (EUR	ELEVA CAPITAL SAS	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Luxembourg	EUR	1 270 782,90
LU1145752165	ALQUITY SICAV - ALQUITY INDIAN SUBCONTINENT FUND W USD	LIMESTONE PLATFORM AS, LUXEMBOURG BRANCH	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	478 741,91
IE00BF4K8391	MUZINICH-EUROPEAN CDT ALPHA FD-H EUR A	MUZINICH & CO IRELAND LTD	Fonds / Dérivés	Irlande	EUR	1 460 690,00
IE00BDT6FP91	SPDR Refinitiv Global Convertible Bond EUR Hdg UCITS ETF (Ac	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	2 378 652,30
Total						12 565 712,63

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		
Dettes		
	Rachats à payer	74 576,64
	Frais de gestion fixe	19 321,91
Total des dettes		93 898,55
Total des créances et des dettes		-93 898,55

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 010,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	296 879,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,47
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-188 645,25
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-188 645,25
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-188 645,25

Part FOURPOINTS EQUILIBRE G

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-2 553,49
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-2 553,49
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-2 553,49
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-2 553,49
Total	-2 553,49
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part FOURPOINTS EQUILIBRE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-186 091,76
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-186 091,76
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-186 091,76
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-186 091,76
Total	-186 091,76
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 868 284,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 868 284,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 868 284,44

Part FOURPOINTS EQUILIBRE G

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	49 949,68
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	49 949,68
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	49 949,68
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	49 949,68
Total	49 949,68
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part FOURPOINTS EQUILIBRE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 818 334,76
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 818 334,76
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 818 334,76
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 818 334,76
Total	1 818 334,76
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			12 565 712,63	95,61
OPCVM			12 565 712,63	95,61
Gestion collective			12 565 712,63	95,61
Acatis Value Event Fonds B	EUR	38	1 029 295,74	7,83
ALQUITY SICAV - ALQUITY INDIAN SUBCONTINENT FUND W USD	USD	4 500	478 741,91	3,64
AMUNDI INTL SICAV RE-C	EUR	1 500	357 855,00	2,72
Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva Absolute Return Europe R (EUR	EUR	8 070	1 270 782,90	9,67
Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva European Selection R EUR acc	EUR	2 550	565 105,50	4,30
GQG PARTNERS GLBL EQTY-I USD	USD	18 900	421 136,34	3,20
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility ESG UCITS ETF USD	EUR	110 000	772 992,00	5,88
ISHARES MSCI WLD MMTM ESG UA	EUR	255 000	1 362 567,00	10,37
MUZINICH-EUROPEAN CDT ALPHA FD-H EUR A	EUR	11 000	1 460 690,00	11,11
SPDR Refinitiv Global Convertible Bond EUR Hdg UCITS ETF (Ac	EUR	61 000	2 378 652,30	18,11
STRATEGIE RENDEMENT RESPONSABLE I	EUR	14 650	1 610 914,00	12,26
VALEUR INTRINSEQUE I FCP 4DEC	EUR	213	856 979,94	6,52
Total			12 565 712,63	95,61

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	12 565 712,63
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	673 763,30
Autres passifs (-)	-96 272,22
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	13 143 203,71

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G	EUR	2 831,9755	124,38
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R	EUR	107 841,9261	118,60

FOURPOINTS EQUILIBRE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	25 313 793,09	30 714 286,98
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	25 313 793,09	30 714 286,98
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	25 313 793,09	30 714 286,98
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	10 039,56	36 110,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 039,56	36 110,69
COMPTES FINANCIERS	304 858,95	1 397 560,97
Liquidités	304 858,95	1 397 560,97
TOTAL DE L'ACTIF	25 628 691,60	32 147 958,64

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 712 666,56	32 703 083,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	103 132,34	-108 626,43
Résultat de l'exercice (a,b)	-335 100,95	-484 934,60
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	25 480 697,95	32 109 522,42
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	147 993,65	38 436,22
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	147 993,65	38 436,22
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	25 628 691,60	32 147 958,64

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15 026,17	1 540,86
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	4 689,86	0,00
TOTAL (1)	19 716,03	1 540,86
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	10 063,13
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	10 063,13
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	19 716,03	-8 522,27
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	420 433,30	511 612,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-400 717,27	-520 134,60
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	65 616,32	35 200,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-335 100,95	-484 934,60

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013392636 - Part FOURPOINTS EQUILIBRE G : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC

FR0010905661 - Part FOURPOINTS EQUILIBRE R : Taux de frais maximum de 1,60 % TTC

Le taux est appliqué sur la base de l'actif net déduction faite des parts et actions d'OPCVM gérés par FOURPOINTS (IM).

Commission de surperformance

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPCVM. A chaque établissement de la valeur liquidative, la sur performance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance de 4% annualisé pour la part R et de 4,8% pour la part G et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de sur performance, alors définie égale à 12 % TTC de la performance au-delà de 4% annualisés pour la part R et de 4,8% annualisés pour la part G, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice.

Principe de rattrapage des sous-performances antérieures

A compter du 1er janvier 2022, toute sous-performance du fonds par rapport à 4% annualisés pour la part R et 4.8% pour la part G, doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G	Capitalisation	Capitalisation
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	32 109 522,42	35 376 203,07
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 928 953,22	8 476 494,38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 845 861,33	-9 164 889,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	446 958,97	507 974,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-290 430,77	-623 990,10
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 501,50	0,00
Différences de change	-10 800,13	-14 594,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 545 574,34	-1 927 540,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 700 096,57</i>	<i>154 522,23</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-154 522,23</i>	<i>-2 082 062,96</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-400 717,27	-520 134,60
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	25 480 697,95	32 109 522,42

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 858,95	1,20
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	304 858,95	1,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	199 408,49	0,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 464,38	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	10 039,56
TOTAL DES CRÉANCES		10 039,56
DETTES		
	Rachats à payer	118 994,47
	Frais de gestion fixe	28 999,18
TOTAL DES DETTES		147 993,65
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-137 954,09

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G		
Parts souscrites durant l'exercice	4 054,4052	458 906,08
Parts rachetées durant l'exercice	-7 174,0883	-814 733,04
Solde net des souscriptions/rachats	-3 119,6831	-355 826,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 419,2164	
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R		
Parts souscrites durant l'exercice	13 435,1426	1 470 047,14
Parts rachetées durant l'exercice	-82 474,5320	-9 031 128,29
Solde net des souscriptions/rachats	-69 039,3894	-7 561 081,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	208 131,0001	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part FOURPOINTS EQUILIBRE G	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part FOURPOINTS EQUILIBRE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 329,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	402 103,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 429 608,37
	FR0010612770	FOURPOINTS AMERICA IC USD	199 408,49
	FR0010563080	FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I	780 405,00
	FR0010415463	VALEUR INTRINSEQUE I	1 449 794,88
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 429 608,37

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-335 100,95	-484 934,60
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-335 100,95	-484 934,60

	29/12/2023	30/12/2022
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-14 020,20	-18 918,50
Total	-14 020,20	-18 918,50

	29/12/2023	30/12/2022
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-321 080,75	-466 016,10
Total	-321 080,75	-466 016,10

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	103 132,34	-108 626,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	103 132,34	-108 626,43

	29/12/2023	30/12/2022
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 691,02	-8 110,05
Total	8 691,02	-8 110,05

	29/12/2023	30/12/2022
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	94 441,32	-100 516,38
Total	94 441,32	-100 516,38

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	14 029 589,73	20 061 015,60	35 376 203,07	32 109 522,42	25 480 697,95
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G en EUR					
Actif net	1 964 199,29	1 825 508,64	2 810 463,54	2 386 624,17	2 149 348,20
Nombre de titres	18 131,5628	16 429,1957	23 803,8995	21 538,8995	18 419,2164
Valeur liquidative unitaire	108,33	111,11	118,06	110,80	116,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,76	0,15	4,06	-0,37	0,47
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,49	-0,97	-1,04	-0,87	-0,76
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R en EUR					
Actif net	12 065 390,44	18 235 506,96	32 565 739,53	29 722 898,25	23 331 349,75
Nombre de titres	112 473,8940	167 016,4068	282 846,6862	277 170,3895	208 131,0001
Valeur liquidative unitaire	107,27	109,18	115,13	107,23	112,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,76	0,14	3,98	-0,36	0,45
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,19	-1,76	-1,88	-1,68	-1,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
Acatis Gané Value Event Fonds B	EUR	91	2 233 798,84	8,76
TOTAL ALLEMAGNE			2 233 798,84	8,76
FRANCE				
ARTY I FCP 3DEC	EUR	790	1 049 033,10	4,12
BDL REMPART I	EUR	4 370	684 385,70	2,68
DNCA INVEST SICAV EUROSE I CAP	EUR	9 220	1 816 708,80	7,13
FOURPOINTS AMERICA IC USD	USD	0,5	199 408,49	0,78
FOURPOINTS EURO GLOBAL LEADERS I	EUR	4	780 405,00	3,07
GINJER ACTIF 360 I FCP 3DEC	EUR	380	762 929,80	3,00
LAZARD PATRIMOINE SRI Part PC	EUR	650	848 126,50	3,33
R-co Valor Balanced P EUR	EUR	12 000	1 501 800,00	5,89
SANSO SHORT DURATION I	EUR	815,117	834 516,78	3,28
TIKEHAU CREDIT COURT TERME A	EUR	18 750	2 109 375,00	8,27
Tikehau European High Yield F Acc EUR	EUR	11 500	1 269 255,00	4,98
VALEUR INTRINSEQUE I	EUR	387	1 449 794,88	5,69
TOTAL FRANCE			13 305 739,05	52,22
IRLANDE				
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	16 000	1 937 553,60	7,60
TOTAL IRLANDE			1 937 553,60	7,60
LUXEMBOURG				
AMUNDI INTL SICAV RE-C	EUR	6 600	1 336 764,00	5,25
AXIOM OPTIMAL FIX CLASSE C	EUR	1 050	1 270 762,50	4,99
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	16 300	2 012 561,00	7,89
ELEV-ABSO LRET EURO FD-R EUR	EUR	9 000	1 306 170,00	5,13
ELEVA EUROPEAN SEL-R EUR A	EUR	2 000	394 980,00	1,55
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	4 000	532 440,00	2,09
PIQUEMAL HOUGHTON GLOBAL EQUITIES SC EUR C	EUR	900	983 024,10	3,86
TOTAL LUXEMBOURG			7 836 701,60	30,76
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			25 313 793,09	99,34
TOTAL Organismes de placement collectif			25 313 793,09	99,34
Créances			10 039,56	0,04
Dettes			-147 993,65	-0,58
Comptes financiers			304 858,95	1,20
Actif net			25 480 697,95	100,00

Parts FOURPOINTS EQUILIBRE G	EUR	18 419,2164	116,69
Parts FOURPOINTS EQUILIBRE R	EUR	208 131,0001	112,09